

GROUPES DE FONCTION CATEGORIE A	
<b>A1a</b>	Directeur(trice) Général des Services
	Adjoint au DGS
	Directeur Général Adjoint
<b>A1b</b>	Adjoint au DGA
	Directeur(trice)
	Directeur(trice) adjoint(e)
	Responsable de service
<b>A2</b>	Adjoints aux responsables de services
	Responsable de mission
	Cadre en charge de la protection de l'enfance
	Conseiller(ère) éducatif(ve)
	Conseiller(ère) technique
Médecin/Médecin référent de PMI	
<b>A3</b>	Assistant social
	Bibliothécaire
	Chargé d'études et de projets
	Chargé de communication
	Conseiller(ère) de prévention des risques prof.
	Conseiller(ère) en économie sociale familiale
	Educateur spécialisé
	Educateur(trice) de jeunes enfants
	Infirmier(ère)
	Ingénieur réseaux et télécommunications
	Ingénieur sécurité du SI
	Psychologue
	Psychomotricien(ne)
	Puéricultrice
	Rééducateur(trice) / Orthoptiste
	Référent ASE
	Responsable (exploitation/Site/Budg et cptable)
	Sage-femme
	Tarificateur

GROUPES DE FONCTION CATEGORIE B	
<b>B1</b>	Responsable (restauration/Ménage)
	Chef d'atelier imprimerie
<b>B2</b>	Acheteur
	Administrateur systèmes
	Animateur(trice)
	Animateur(trice) local d'insertion
	Archiviste
	Assistant(e) de direction générale
	Auxiliaire de puériculture
	Contrôleur + contrôleur aide sociale
	Développeur(se)
	Gestionnaire (administratif/budgétaire et comptable)
	Infographiste
	Médiateur(trice) du patrimoine
	Photographe
	Rédacteur tremplin
	Technicien(ne) (Projeteur/Infra/bât./Syst et support labo...)
	Visiteur technique

GROUPES DE FONCTION CATEGORIE C	
<b>C1</b>	Chef d'équipe
	Coordonnateur(trice)
<b>C2</b>	Adjoint technique tremplin
	Agent d'accueil (et secrétariat)
	Agent de gestion comptable
	Agent de magasin
	Agent d'entretien/ Aide cuisine/ info.
	Agent d'exploitation
	Agent qualifié de maintenance
	Agent technique sites et logistique
	Assistant (administratif/Agrément)
	Chaudronnier
	Chauffeur
	Cuisinier(ère)
	Dessinateur(trice)
	Documentaliste
	Huissier
	Instructeur(trice)
Magasinier	
Mécanicien	
Menuisier/Charpentier	

**Majoration d'IFSE pour les Directeurs :**

**Une majoration d'IFSE sera mise en place pour les contraintes afférentes au positionnement en qualité d'adjoints.**

Cela concernera pour le Groupe de fonction A1a :

- Les adjoints au DGA
- Les Adjoints aux Directeurs

Pour le groupe de fonctions A2 ;

- Les adjoints aux responsables de service

**Des sujétions, missions particulières ou expertises pourront être valorisées par une majoration d'IFSE.**

**Une majoration en cas de suppléance pourra également être initiée en cas de suppléance d'un agent de groupe de fonctions supérieur (montant à déterminer)**

